

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Arrêté du 26 août 2024 fixant le nombre de postes offerts aux concours externe et interne pour l'accès au grade de technicien d'art de classe normale du ministère de la culture, métiers des végétaux, spécialité unique, organisés au titre de l'année 2024

NOR : MICB2414186A

Par arrêté de la ministre de la culture en date du 26 août 2024, le nombre total de postes offerts aux concours externe et interne pour l'accès au grade de technicien d'art de classe normale du ministère de la culture, métiers des végétaux, spécialité unique, organisés au titre de l'année 2024, est fixé à 6.

Ils sont répartis de la manière suivante :

- concours externe : 2 ;
- concours interne : 4.